



Conseil économique et social

Distr. limitée
2 juillet 1999
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 1999

7-10 septembre 1999

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

Division du secteur privé^{**}

Rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1998

Résumé

Le présent document contient les résultats de la Division du secteur privé (DSP) de l'UNICEF pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 1998. En raison de la modification de l'exercice financier en 1997, les données pour 1997 qui figurent dans le présent document se rapportent à une période de huit mois.

Le bénéfice net d'exploitation de la Division du secteur privé s'est élevé à 180,1 millions de dollars des États-Unis pour la masse commune des ressources, contre 93,5 millions de dollars en 1997. Ce total comprend 56,5 millions de dollars dégagés de la vente des cartes de vœux et d'autres produits de l'UNICEF, 131,4 millions de dollars provenant des collectes de fonds privés, desquels il faut déduire 7,8 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. De plus, 92,5 millions de dollars (64,2 millions en 1997) ont été produits par la collecte de fonds privés, qui ont été réservés à des projets financés à l'aide de fonds supplémentaires.

* E/ICEF/1999/15.

** L'opération Cartes de vœux (OCV) est devenue la Division du secteur privé (DSP) de l'UNICEF le 1er février 1998.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Avant-propos		3
Rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 1998	1-44	4
A. Vue d'ensemble des résultats	1-3	4
B. État financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998	4	4
État I. État des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1998		5
État II. État de l'actif, du passif et du solde au 31 décembre 1998		6
État III. Comparaison entre les résultats de l'exercice de huit mois terminé le 31 décembre 1998 et le budget approuvé		7
C. Notes relatives aux états financiers	5-44	8

Avant-propos

J'ai le plaisir d'annoncer qu'à l'issue de la campagne 1998, la Division du secteur privé (DSP) a permis d'apporter une contribution nette de 180,1 millions de dollars à la masse commune des ressources de l'UNICEF.

Ce résultat est l'oeuvre de centaines de milliers d'individus de par le monde. Nous adressons nos remerciements aux comités nationaux de l'UNICEF et aux autres groupes qui, par l'intermédiaire de leur personnel et de bénévoles, ont vendu des cartes et produits de l'UNICEF, aux centaines d'artistes, de musées et de collectionneurs qui nous ont permis, à titre gracieux, d'utiliser leurs oeuvres pour illustrer nos cartes de voeux, de même qu'aux millions de personnes qui ont acheté des cartes et d'autres produits, et qui ont fait don de leur temps et de leur argent tout au long de l'année pour assurer le succès de la mission de l'UNICEF. Ces résultats sont tout autant le fruit des efforts qu'ont déployés les comités nationaux et les bureaux extérieurs de l'UNICEF pour recueillir des fonds que de la générosité de millions de personnes qui, dans le monde entier, ont répondu à leur appel.

La Directrice générale du Fonds
des Nations Unies pour l'enfance
(Signé) Carol **Bellamy**

Rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 1998

A. Vue d'ensemble des résultats

1. L'apport de la Division du secteur privé (DSP) à la masse commune des ressources, en termes de recettes nettes totales, a été de 180,1 millions de dollars contre 93,5 millions en 1997, soit une augmentation de 86,5 millions (92,5 %). Ce montant se décompose comme suit : bénéfice net d'exploitation réalisé sur la vente de cartes de vœux et autres produits de l'UNICEF, 56,5 millions de dollars; bénéfice net d'exploitation dégagé par la collecte de fonds privés, 131,4 millions de dollars; et déduction de 7,8 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. Ce montant comprend les dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés (2,4 millions de dollars), du Programme d'expansion des collectes de fonds privés (6,4 millions de dollars), de pertes de change (3,3 millions de dollars), ainsi que d'ajustements positifs au titre des profits et pertes des exercices antérieurs (4,3 millions de dollars).

2. Les recettes brutes provenant de la vente des cartes de vœux et autres produits de l'UNICEF se sont contractées, passant de 147,1 millions de dollars en 1997 à 137,9 millions en 1998. Au total, 147 millions de cartes ont été vendues en 1998, soit le même nombre qu'en 1997. En 1998, le bénéfice net d'exploitation dégagé par la vente de cartes de vœux et autres produits s'est établi à 56,5 millions de dollars (41 % des recettes brutes), contre 64,8 millions (44,1 % des recettes brutes) en 1997. Ce manque à gagner résulte au premier chef des répercussions défavorables de la fermeté du dollar des États-Unis.

3. Le bénéfice net d'exploitation réalisé grâce à la collecte de fonds privés lié à la masse commune des ressources a été de 131,4 millions de dollars en 1998, contre 37,5 millions en 1997, soit une augmentation de 94 millions de dollars. Cette hausse est imputable au fait que l'exercice financier de 1998 comptait 12 mois contre 8 mois en 1997. En outre, 92,5 millions de dollars (contre 64,2 millions en 1997) ont été produits par la collecte de fonds privés que les partenaires ont réservés à des projets financés à l'aide de fonds supplémentaires.

B. États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998

4. Les trois états financiers ci-dessous s'appuient sur les notes relatives aux états financiers, notamment le résumé des principes comptables importants (par. 7 à 15). Les notes font partie intégrante du rapport financier.

État I

État des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Notes	31 décembre 1998		31 décembre 1997 ^b		Variation augmentation/ (diminution)	
		Pourcentage		Pourcentage		Pourcentage	
Produit brut des ventes – produits DSP	3	137 873	100,0	147 118	100,0	(9 245)	(6,3)
À déduire : Commissions et frais directs des bureaux extérieurs	4	36 070	26,2	36 580	24,9	(510)	(1,4)
Produit net des ventes		101 803	73,8	110 538	75,1	(8 735)	(7,9)
À déduire : Coût des produits livrés	5	27 794	20,2	31 280	21,3	(3 486)	(11,1)
		74 009	53,7	79 258	53,9	(5 249)	(6,6)
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	22 320	16,2	14 599	9,9	7 721	52,9
Provisions pour créances irrécouvrables	7	1 041	0,8	969	0,7	72	7,4
		50 648	36,7	63 690	43,3	(13 042)	(20,5)
À ajouter : Recettes diverses	8	5 886	4,3	1 144	0,8	4 742	414,5
Bénéfice net d'exploitation – produits DSP	9	56 534	41,0	64 834	44,1	(8 300)	(12,8)
Bénéfice net d'exploitation – collecte de fonds privés ^a	10	131 442		37 477		93 965	250,7
À déduire : Dépenses diverses							
Programme de prospection de nouveaux marchés	11	2 429		2 334		95	4,1
Programme d'expansion des collectes de fonds	12	6 420		6 135		285	4,6
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	13	41		382		(341)	(89,3)
Bénéfice total net d'exploitation	14	179 086		93 460		85 626	91,6
À déduire : Différences de change	15	3 330		1 875		1 455	(77,6)
Pertes et (profits) sur exercices antérieurs	16	(4 316)		(1 944)		(2 372)	122,0
Bénéfice net total	17	180 072		93 529		86 543	92,5

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

^a Non compris 92,5 millions de dollars affectés aux fonds supplémentaires, contre 64,9 millions en 1997. Ce montant figure dans le rapport financier de l'UNICEF

^b En raison de la modification de l'exercice financier, les données de 1997 portent sur une période de huit mois, soit du 1er mai au 31 décembre.

La Contrôleuse
(Signé) Ellen Yaffe

La Directrice générale
(Signé) Carol Bellamy

État II

État de l'actif, du passif et du solde au 31 décembre 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Notes	31 décembre 1998	31 décembre 1997	Augmentation/ (diminution)
Actif				
Encaisse	18	192	1 107	(915)
Comptes débiteurs	19	158 959	147 278	11 681
À déduire : Provision pour pertes de change et créances irrécouvrables		16 282	15 752	530
Comptes débiteurs – montant net	20	142 677	131 526	11 151
Stocks	21	3 707	6 018	(2 311)
Charges payées d'avance	22	92	141	(49)
Immobilisations, déduction faite des amortissements	23	822	1 164	(342)
Total, actif		147 490	139 956	7 534
Passif				
Comptes créditeurs	24	11 279	11 039	240
Compte interservices de l'UNICEF	25	136 211	35 388	100 823
Total, passif		147 490	46 427	101 063
Solde	26	–	93 529	93 529
Total, passif et solde	27	147 490	139 956	194 592

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

La Contrôleuse
(Signé) Ellen **Yaffe**

La Directrice générale
(Signé) Carol **Bellamy**

État III

Comparaison entre les résultats de l'exercice de huit mois terminé le 31 décembre 1998 et le budget approuvé

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montant effectif	Budget approuvé ^a	Variation augmentation/(diminution)	
			En millions de dollars	En pourcen- tage
Recettes				
Produit brut des ventes – produits DSP	137,9	157,0	(19,1)	(12,2)
À déduire : Montants retenus par les comités nationaux et commissions versées par les bureaux extérieurs ^b	30,3	33,6	(3,3)	(9,8)
Produit net des ventes	107,6	123,4	(15,8)	(12,8)
À ajouter : Recettes diverses	5,9	6,5	(0,6)	(9,2)
Produit net des ventes – produits DSP	113,5	129,9	(16,4)	(12,6)
Produit net – collecte de fonds privés	138,4	133,0	5,4	4,1
Bénéfice net total	251,9	262,9	(11,0)	(4,2)
Dépenses				
Bureau du Directeur	0,6	0,7	(0,1)	(14,3)
Commercialisation	50,0	65,6	(15,6)	(23,8)
Programme de prospection de nouveaux marchés	2,4	2,8	(0,4)	(14,3)
Programme d'expansion des collectes de fonds	6,4	7,8	(1,4)	(17,9)
Opérations et finances	11,9	13,6	(1,7)	(12,5)
Part de la DSP dans les frais administratifs de l'UNICEF	0,4	0,6	(0,2)	(33,3)
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	0,1	0,1	–	–
Dépenses totales	71,8	91,2	(19,4)	(21,3)
Bénéfice net total avant ajustements	180,1	171,7	8,4	4,9
À déduire :				
Ajustements				
Provision pour créances irrécouvrables	1,0	–	1,0	–
Différences de change	3,3	–	3,3	–
Pertes et (profits) sur exercices antérieurs	(4,3)	–	(4,3)	–
Bénéfice total net après ajustements – masse commune des ressources	180,1	171,7	8,4	4,9
À ajouter : Fonds supplémentaires – collecte de fonds privés	92,5	107,0	(14,5)	(13,6)
Bénéfice total net – masse commune des ressources et fonds supplémentaires	272,6	278,7	(6,1)	(2,2)

^a Conformément au paragraphe 2 de la décision 1997/14 du Conseil d'administration, ces montants représentent l'hypothèse basse des estimations budgétaires. Pour plus de détails concernant les différences entre les montants effectifs et le budget approuvé, voir la note 26 (par. 44).

^b Les commissions des bureaux extérieurs ne sont pas comprises et sont comptabilisées à la rubrique «dépenses».

C. Notes relatives aux états financiers**Note 1. Objectifs et activités**

5. Les activités de la Division du secteur privé (DSP) ont pour objectif de recueillir des fonds pour l'enfance, en coopération avec les comités nationaux pour l'UNICEF, les bureaux extérieurs et d'autres partenaires. Elles sensibilisent les personnes intéressées aux activités de l'UNICEF et leur donnent la possibilité d'y participer.

Note 2. Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1/Add.1).

7. L'exercice comptable (exercice financier) de la DSP va du 1er janvier au 31 décembre, comme en dispose la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1).

8. Les comptes de la DSP sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les règles de césure établies pour cette opération, appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre, consistent à intégrer les comptes de la DSP dans les états financiers de l'UNICEF.

9. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres devises sont converties en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de la transaction.

10. Les livraisons aux comités nationaux et aux autres agents de vente sont comptabilisées en monnaie locale et converties en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de la livraison. Le produit brut des ventes est comptabilisé en dollars des États-Unis à un taux égal à la moyenne des taux pratiqués aux diverses dates de livraison. Les encaissements sont comptabilisés en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU au moment du recouvrement.

11. Les éléments de l'actif et du passif libellés en devises autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés au taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou profit de change et inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses (différences de change). Une provision égale à 10 % des montants libellés en devises autres que le dollar restant à recevoir au 31 décembre peut être constituée pour couvrir les risques de change. En outre, une provision peut être constituée à l'égard des créances considérées douteuses. Dans l'état de l'actif et du passif, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs.

12. Les stocks de matières premières, d'articles en cours de fabrication, de produits finis destinés à la campagne suivante et de marchandises en transit sont évalués au coût standard. Les produits finis invendus de la campagne en cours qui ne sont pas reportés sur la campagne suivante sont inscrits au poste «profits et pertes». Dans ce cas ou en cas de report à nouveau, les produits sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

13. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable du capital et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

14. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la DSP conformément aux normes comptables reconnues, et les règles de césure pertinentes appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

15. Les recettes provenant des collectes de fonds privés ainsi que les dépenses connexes sont inscrites sur des lignes distinctes dans les comptes de la DSP.

État I

Note 3. Produit brut des ventes – produits DSP

16. Le produit brut pour 1998 s'est élevé à 137,9 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 9,2 millions (6,3 %) par rapport à 1997, laquelle s'explique surtout par la fermeté soutenue du dollar des États-Unis.

Note 4. Commissions et frais directs des bureaux extérieurs

17. Ce poste comprend les montants retenus par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux consignataires et les frais directs de commercialisation des bureaux extérieurs. Pour 1998, ces dépenses se sont élevées à 36,1 millions de dollars, soit une diminution de 0,5 millions (1,4 %) par rapport au montant effectif de 1997. Cette baisse résulte surtout de la réduction du produit brut. On en trouvera ci-après la ventilation :

	(En millions de dollars des États-Unis)			
	1998	1997	Variation augmentation/(diminution)	
			En millions de dollars	En pourcen-tage
Retenues et commissions	32,3	33,5	(1,2)	(3,6)
Bureaux extérieurs de l'UNICEF	3,8	3,1	0,7	22,6
Total	36,1	36,6	(0,5)	(1,4)

Note 5. Coût total des produits livrés

18. Le coût des produits livrés, y compris les supports promotionnels, les frais de transport, les droits et les taxes, s'est élevé à 27,8 millions de dollars, soit une baisse de 3,4 millions (10,9 %) par rapport au montant effectif de 1997. Cette diminution est attribuable à une réduction de 3,9 millions de dollars (17,3 %) du coût des produits livrés, de 0,2 million (3,2 %) du coût des supports promotionnels et de 0,7 million (26,9 %) du montant des frais de transport, des droits et des taxes par rapport à 1997. Ces réductions résultent essentiellement d'une amélioration des prévisions de vente et de la gamme des produits. Le coût des produits livrés représentait 20,2 % du produit brut en 1998 contre 21,3 % en 1997. On trouvera ci-dessous la ventilation de ces coûts :

	(En millions de dollars des États-Unis)			
	1998	1997	Variation augmentation/(diminution)	
			En millions de dollars	En pourcen-tage
Coût des produits livrés	18,6	22,5	(3,9)	(17,3)
Frais de transport, droits et taxes	3,3	2,6	0,7	26,9
Supports promotionnels	5,9	6,1	(0,2)	(3,2)
Total	27,8	31,2	(3,4)	10,9

Note 6. Dépenses d'exploitation

19. Les dépenses d'exploitation ont atteint 22,3 millions de dollars en 1998 contre 14,6 millions en 1997. Cette augmentation est principalement due au fait que l'exercice 1997 ne comptait que huit mois (contre 12 mois pour l'exercice 1998). On trouvera ci-dessous un résumé des dépenses d'exploitation :

	(En millions de dollars des États-Unis)			
	1998	1997	Variation augmentation/(diminution)	
			En millions de dollars	En pourcen-tage
Groupe des produits	7,1	5,2	1,9	36,5
Groupe des opérations et des finances	14,6	8,6	6,0	69,8
Bureau du Directeur	0,6	0,8	(0,2)	(25,0)
Total	22,3	14,6	7,7	52,7

Note 7. Provision pour créances irrécouvrables

20. D'un montant de 1 million de dollars, la provision pour créances irrécouvrables comprend les créances dont le recouvrement est incertain. Ce montant est inchangé par rapport à 1997. Bien que les créances jugées non recouvrables soient provisionnées, la DSP s'efforce toujours de les encaisser.

Note 8. Recettes diverses

21. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) Les *recettes provenant de programmes régis par des accords de licence*, qui comprennent les redevances sur les programmes spéciaux, les recettes provenant des ventes de télégrammes décorés de fleurs séchées de la Nippon Telegraph and Telephone Corporation au Japon, et les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux et de divers articles;

b) Les *dons*, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) Les *recettes accessoires*, qui comprennent les intérêts bancaires, les remises sur achats, les ventes de matériel dépassé et diverses autres recettes.

22. Les recettes diverses se sont élevées, en 1998, à 5,9 millions de dollars, soit une augmentation de 4,8 millions par rapport à 1997. On trouvera ci-après une comparaison entre les chiffres de 1998 et ceux de 1997 :

	(En millions de dollars des États-Unis)		
	1998	1997	Augmentation
			En millions de dollars
Programmes régis par des accords de licence	2,8	0,8	2,0
Dons	1,7	0,1	1,6
Recettes accessoires	1,4	0,1	1,2
Total	5,9	1,1	4,8

Note 9. Bénéfice net d'exploitation – produits DSP

23. Pour la campagne 1998, le bénéfice net d'exploitation provenant des ventes de cartes de vœux et autres produits s'est élevé à 56,5 millions de dollars, soit 8,3 millions de moins qu'en 1997. Cette diminution est imputable essentiellement à la baisse du produit brut, laquelle s'explique surtout par la fermeté du dollar.

Note 10. Bénéfice net d'exploitation – collecte de fonds privés

24. En 1998, le produit net de la collecte de fonds privés déclarés par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 138,4 millions de dollars pour la masse commune des ressources, soit une augmentation de 95,3 millions par rapport à 1997. Cette augmentation est due au fait que l'exercice financier 1998 compte 12 mois contre 8 mois pour l'exercice 1997.

25. Comme le montre le tableau ci-dessous, le bénéfice net d'exploitation résultant de la collecte de fonds privés en 1998 s'est élevé à 131,4 millions de dollars, contre 37,4 millions en 1997. Il s'agit d'un montant net, déduction faite des commissions versées aux comités nationaux, des dépenses d'exploitation du Groupe des appels de fonds dans le secteur privé et des dépenses des bureaux extérieurs et des frais de recherche-développement.

26. En outre, un montant de 92,5 millions de dollars a été réservé à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide de fonds supplémentaires. Il apparaît sous la forme d'une note de bas de page dans l'état I et a été inclus en tant que recette dans le rapport financier de l'UNICEF.

27. Un montant de 1,6 million de dollars a été affecté en 1998 à la recherche-développement en vue de mettre au point des méthodes nouvelles et de vérifier l'efficacité des campagnes de collecte de fonds. Ce montant représente une diminution de 0,2 million (11,1 %) par rapport à 1997.

	(En millions de dollars des États-Unis)			
	1998	1997	Variation augmentation/(diminution)	
			En millions de dollars	En pourcentage
Produit net	138,4	43,1	95,3	221,1
À déduire :				
Dépenses d'exploitation	2,4	1,8	(0,6)	(33,3)
Dépenses des bureaux extérieurs	2,9	2,1	0,8	36,2
Recherche-développement	1,6	1,8	(0,2)	(11,1)
Bénéfice net d'exploitation	131,4	37,4	94,0	251,3

Note 11. Programme de prospection de nouveaux marchés

28. En 1994, le Conseil d'administration a institué le Programme de prospection de nouveaux marchés (E/ICEF/1994/13/Rev.1, décision 1994/A/9), l'objectif étant de tester et d'évaluer de nouvelles activités génératrices de revenus dans le domaine des produits et de la commercialisation. Il a approuvé une dotation de 2,8 millions de dollars pour 1998. Dans le cadre du Programme, les comités nationaux intéressés ont présenté des demandes de financement assorties d'une description complète de leur projet et d'un plan commercial et financier à court terme. En cas de décision favorable, la DSP fournit le montant requis au Comité national, qui a lui-même dégagé des ressources au moins égales et a créé un compte spécial afin d'assurer une gestion transparente des fonds pendant la période prévue. En 1998, un financement total de 2,4 millions de dollars a été approuvé pour 17 comités nationaux.

Note 12. Programme d'expansion des collectes de fonds

29. Pour permettre à la DSP de remplir sa mission de collecte de fonds privés, le Conseil d'administration a prorogé le Programme d'expansion des collectes de fonds pour une période de cinq ans à sa session de 1994 et, à sa session de 1998, a approuvé une dotation de 7,8 millions de dollars pour 1998. Le but de ce programme est de donner aux comités nationaux et aux bureaux extérieurs de l'UNICEF les moyens de constituer un noyau plus important de donateurs privés (voir E/ICEF/1991/AB/L.6 et E/ICEF/1991/15, décision 1991/35). Les dépenses totales du Programme se sont élevées à 6,4 millions de dollars en 1998.

Note 13. Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale

30. En 1992, le Conseil d'administration a approuvé le Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale (E/ICEF/1992/AB/L.6 et E/ICEF/1992/14, décision 1992/40). Les comités nationaux de cette région ont été initialement autorisés à retenir non seulement la commission habituelle équivalant à 25 % du produit brut des ventes, mais aussi les 75 % restants, ces ressources étant destinées à couvrir les dépenses qu'ils devaient engager pour sensibiliser et mobiliser le public, diffuser l'information, développer leur réseau de vente et trouver de nouveaux donateurs. Selon la formule approuvée par le Conseil d'administration, à partir de 1997, les comités nationaux versent 40 % du produit des ventes à l'UNICEF, ce taux devant passer à 60 % en 1998 puis au taux habituel de 75 % à partir de 1999. En 1998, les dépenses effectives au titre du Programme se sont élevées à 41 000 dollars, contre 382 000 dollars en 1997.

Note 14. Bénéfice total net d'exploitation

31. Le bénéfice total net d'exploitation provenant des ventes de produits de la DSP et des collectes de fonds privés s'est chiffré à 179,1 millions de dollars, soit une hausse de 85,6 millions (91,6 %) par rapport à 1997. Le montant indiqué représente le bénéfice net d'exploitation avant déduction pour charges autres que d'exploitation. Il ne tient pas compte, notamment, des différences de change ni des pertes et profits sur exercices antérieurs.

Note 15. Différences de change

32. Ce montant représente une différence nette, compte tenu d'une provision de 10 % pour pertes de change sur les comptes débiteurs non libellés en dollars des États-Unis et de l'effet de la réévaluation des éléments d'actif et de passif sur base du taux de change opérationnel des Nations Unies au 31 décembre 1998. En 1998, les différences de change ont représenté

une perte de 3,3 millions de dollars, soit une hausse de 1,4 million par rapport à la perte de 1,9 million enregistrée en 1997.

Note 16. Pertes et profits sur exercices antérieurs

33. Conformément aux principes comptables de la DSP, les ajustements exceptionnels des recettes et des dépenses afférentes à des exercices antérieurs ont été comptabilisés comme pertes ou profits sur exercices antérieurs. En 1998, ils se sont soldés par un gain de 4,3 millions de dollars.

Note 17. Bénéfice total net

34. Compte tenu des dépenses autres que les dépenses d'exploitation, le bénéfice total net dégagé en 1998 par les ventes de produits et la collecte de fonds privés s'élève à 180,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 86,5 millions (92,5 %) par rapport à 1997.

État II

Note 18. Encaisse

35. Le montant de ce poste (0,2 million de dollars) correspond aux soldes des comptes bancaires de la DSP et à son fond de caisse au siège et dans les bureaux extérieurs.

Note 19. Comptes débiteurs

36. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de produits et de la collecte de fonds privés, des redevances à percevoir et des créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 159 millions de dollars au 31 décembre 1998, soit une hausse de 11,7 millions par rapport au solde existant au 31 décembre 1997. Les accords passés avec les comités nationaux prévoient que les soldes débiteurs doivent être réglés dans les six mois suivant la clôture de leur exercice budgétaire.

Note 20. Comptes débiteurs – montant net

37. Les principes comptables de la DSP (voir par. 11 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables et des écarts de conversion sur les créances qui ne sont pas libellées en dollars des États-Unis. En 1998, le montant total de ces provisions s'est élevé à 16,3 millions de dollars. Le montant net des comptes débiteurs après déduction des provisions s'est établi à 142,7 millions de dollars.

Note 21. Stocks

38. Les stocks (matières premières, articles en cours de fabrication, produits finis et marchandises en transit) sont évalués au coût standard; leur montant s'élevait à 3,7 millions de dollars, soit 2,3 millions de moins que le solde existant au 31 décembre 1997. Cette réduction reflète essentiellement l'amélioration de la production et de la gestion des stocks.

	<i>(En Millions de dollars des États-Unis)</i>	
	1998	1997
Matières premières	1,7	2,1
Articles en cours de fabrication	–	1,2
Produits finis	2,0	2,0
Marchandises en transit	–	0,7

	(En Millions de dollars des États-Unis)	
	1998	1997
Total	3,7	6,0

Note 22. Charges payées d'avance

39. Ces charges comprennent les sommes versées aux fournisseurs chargés de la fabrication des articles de la DSP et de ses supports promotionnels pour 1999 et les campagnes ultérieures. Au 31 décembre 1998, elles s'élevaient à 0,1 million de dollars, montant inchangé par rapport au solde existant au 31 décembre 1997.

Note 23. Immobilisations

40. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir au tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 1998). Selon les principes comptables de la DSP, le montant des immobilisations d'une valeur de 0,1 million de dollars ou plus est capitalisé et amorti sur la durée de vie utile du bien. La diminution de 0,3 million de dollars du montant des immobilisations par rapport au solde restant au 31 décembre 1997 représente l'amortissement du matériel de production, ainsi que du matériel de bureau et des améliorations locatives.

	(En Millions de dollars des États-Unis)	
	1998	1997
Matériel de production	1,1	1,0
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,2
Total partiel	2,7	2,2
Montant des amortissements cumulés	(1,9)	(1,1)
Total	0,8	1,1

Note 24. Comptes créditeurs

41. Le montant total des comptes créditeurs au 31 décembre 1998 s'établissait à 11,3 millions de dollars, soit 0,2 million de plus par rapport au solde existant au 31 décembre 1997. Étaient comprises dans ce montant les dettes envers les fournisseurs et les comités nationaux.

Note 25. Compte interservices de l'UNICEF

42. Il s'agit du produit net des transactions entre la DSP et d'autres bureaux de l'UNICEF. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la DSP. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la DSP sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'année.

Note 26. Solde

43. Le solde, pour 1998, d'un montant de 180,1 millions de dollars, a été versé le 31 décembre 1998 à la masse commune des ressources de l'UNICEF, tandis que le solde pour 1997 a été versé après la clôture des comptes de 1997.

État III**Note 27. Comparaison entre les résultats de 1998 et le budget approuvé**

44. La comparaison entre les résultats de la DSP en 1998 et le budget approuvé appelle les observations suivantes :

- a) Le produit brut de la vente des produits DSP a été inférieur de 19,1 millions de dollars (12,2 %) au montant prévu au budget;
- b) Les montants retenus par les comités nationaux ont été inférieurs de 3,3 millions de dollars (9,8 %) aux montants prévus au budget;
- c) Le produit net de la vente de produits DSP a été inférieur de 15,8 millions de dollars (12,8 %) au montant inscrit au budget;
- d) Les recettes diverses ont été inférieures de 0,6 million de dollars (9,2 %) au montant prévu au budget;
- e) Le montant total du produit net des ventes a été inférieur de 16,4 millions de dollars (12,6 %) au montant prévu au budget;
- f) Le produit net de la collecte de fonds privés a été supérieur de 5,4 millions de dollars (4,1 %) au montant inscrit au budget;
- g) Le bénéfice total a été inférieur de 11 millions de dollars (4,2 %) au montant prévu au budget;
- h) Les dépenses effectuées au titre du Bureau du Directeur ont été inférieures de 0,1 million de dollars (14,3 %) au montant prévu au budget;
- i) Les dépenses relatives à la commercialisation ont été inférieures de 15,6 millions de dollars (23,8 %) au montant prévu au budget;
- j) Le montant des dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés a été inférieur de 0,4 million de dollars (14,3 %) au montant prévu au budget;
- k) Le montant des dépenses au titre du Programme d'expansion des collectes de fonds a été inférieur de 1,4 million de dollars (17,9 %) au montant inscrit au budget;
- l) Les dépenses relatives aux opérations et aux finances ont été inférieures de 1,7 million de dollars (12,5 %) au montant prévu au budget;
- m) La part de la DSP dans les dépenses d'administration a été inférieure de 0,2 million de dollars (33,3 %) au montant inscrit au budget;
- n) Les dépenses du Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale ont été inférieures de 59 000 dollars par rapport au montant inscrit au budget;
- o) Les dépenses totales se sont révélées inférieures de 19,4 millions de dollars (21,3 %) au montant inscrit au budget (91,2 millions);
- p) Le bénéfice net total avant ajustement a été supérieur de 180,1 millions de dollars (4,9 %) au montant prévu au budget (171,7 millions);
- q) Le bénéfice total net après ajustements a été supérieur de 8,4 millions de dollars (4,9 %) au montant prévu au budget (171,7 millions);
- r) Le produit de la collecte de fonds privés destinés aux programmes financés à l'aide de ressources supplémentaires a été inférieur de 14,5 millions de dollars (13,6 %) au montant prévu au budget;
- s) Le bénéfice total net au titre de la masse commune des ressources et des fonds supplémentaires a été inférieur de 6,1 millions de dollars (2,2 %) au montant prévu au budget.
